


L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société



AXE 3 : Monographies empiriques : analyse d'expériences alternatives

Atelier 3.1 Innovations organisationnelles et innovations sociales

► **Titre de la communication :**

Les innovations organisationnelles de l'ESS dans l'accès à la consommation
Alimentaire : mise en perspective historique et analytique

► **Acronyme :**

[CONSO]

► **Auteurs :**

- Danièle DEMOUSTIER
(ESEAC / Sciences Po Grenoble)

- Amélie ARTIS
(ESEAC / Sciences Po Grenoble)

- Simon LAMBERSENS
(ESEAC / Sciences Po Grenoble)

*XIIèmes Rencontres du RIUESS
6 au 8 juin 2012 à Nantes*

« Les innovations organisationnelles de l'ESS dans l'accès à la consommation alimentaire : mise en perspective historique et analytique »

Amélie Artis, Danièle Demoustier, Simon Lambersens (ESEAC- IEP de Grenoble)

Adresse postale :

ESEAC- IEP de Grenoble

1030 avenue Centrale

38400 St Martin d'hères

Adresses électroniques :

Daniele.demoustier@sciencespo-grenoble.fr

Amelie.artis@sciencespo-grenoble.fr

Organisme d'affiliation : ESEAC / Sciences Po Grenoble

Résumé

Cette communication s'attache à étudier les innovations organisationnelles de l'ESS dans l'accès à la consommation alimentaire. A partir d'une approche historique des coopératives de consommation et de l'étude des formes actuelles d'accès à la consommation alimentaire (banques alimentaires, épiceries sociales, AMAPs, coopératives de produits biologiques, nouveaux commerces de proximité), cette communication analyse les différents processus qui génèrent et transforment les innovations de l'ESS en la matière. A partir de l'étude des formes de mobilisation et d'engagement, de la nature des innovations, et des formes de solidarité, deux tendances s'observent : la logique caritative entre assistance et accompagnement de « bénéficiaires », économiquement adossée à la grande distribution ; la logique plus affinitaire entre proximité et conscientisation, économiquement appuyée sur la relation aux agriculteurs. Cet écart est révélateur de la tension inhérente aux finalités de l'innovation en ESS : intégration au système et transformation de ce même système. Aujourd'hui, la reterritorialisation de ces initiatives semble un support pour de nouvelles innovations organisationnelles afin de lutter contre la segmentation sociale et assurer un accès quantitatif et qualitatif pour tous à une alimentation durable.

Mots Clés : coopératives de consommation, accès alimentation, solidarité, territorialité

*XIIèmes Rencontres du RIUESS
6 au 8 juin 2012 à Nantes*

« Les innovations organisationnelles de l'ESS dans l'accès à la consommation alimentaire : mise en perspective historique et analytique »

Amélie Artis, Danièle Demoustier, Simon Lambersens (ESEAC- IEP de Grenoble)

Si l'économie sociale et solidaire (ESS) est principalement analysée et valorisée pour sa contribution à la création d'activités et d'emplois, l'un de ses rôles est également de favoriser l'accès aux biens et services.

Pendant plus d'un siècle et demi (1835/1985), par ses innovations, l'ESS a fortement participé à structurer l'accès à la consommation alimentaire (coopératives de consommation alimentaire, ligues sociales d'acheteurs), besoin premier de la population et base de la consommation de masse. Ainsi, l'ESS a ainsi conjointement comblé les lacunes du système commercial en place et participé à la transformation des rapports commerciaux.

Alors que les premières organisations coopératives étaient multifonctionnelles et territorialisées, les processus de « spécialisation - technicisation – concentration » les ont conduits à progressivement externaliser vers des associations naissantes l'animation de la vie sociale, le lien avec la production et le suivi de la qualité des produits. Dans plusieurs régions, leur polarisation sur la distribution alimentaire ne leur a pas permis de résister à la concurrence des grandes chaînes de distribution.

Depuis les années quatre vingt, de nouvelles structures ont émergé dans le champ de l'accès à la consommation alimentaire, à la fois sur une base caritative (solidarité privée et publique), sur une base qualitative (les produits biologiques) et sur une base alternative (redéfinition de la relation entre producteurs et consommateurs).

Les associations caritatives et les banques alimentaires proposent de nouveaux circuits de collecte et de distribution de biens alimentaires afin de répondre aux besoins de première nécessité des personnes les plus démunies selon les principes de don et d'entraide. Pour se démarquer de l'assistanat, les épiceries sociales et solidaires demandent une faible participation financière et mettent en place un accompagnement social.

Pour aller au-delà du « pur consumérisme » porté par des associations de consommateurs, des coopératives de distribution ont stimulé la production et la consommation de produits biologiques. Plus récemment, les Amaps proposent de nouer des liens directs entre les producteurs agricoles et les consommateurs afin d'encourager l'agriculture paysanne (sécurité alimentaire, lien au territoire, maintien des exploitations familiales de petite taille, production respectueuse de l'environnement).

Ces innovations organisationnelles, présentées ici chronologiquement, se sont développées de façon fragmentée en fonction des préoccupations et des intérêts des différents groupes sociaux porteurs. Elles mettent en place des formes de solidarité diverses dans lesquelles des logiques d'échange coexistent (marchande, réciprocaire, redistributive) mais elles se croisent peu, alimentant la segmentation sociale.

De ce fait des expérimentations plus récentes essayent d'intégrer une population plus hétérogène afin de promouvoir la mixité sociale et de croiser des formes de solidarité (entre producteurs et consommateurs, entre consommateurs, ...). S'appuyant sur une diversité de parties prenantes (publique et privée) ces organisations, dont des SCIC, sont de fait beaucoup plus complexes, donc plus difficiles à créer et à animer.

La mise en parallèle de l'histoire des coopératives de consommation et des formes actuelles d'accès à la consommation alimentaire (banques alimentaires, épiceries sociales, AMAPs,

coopératives de produits biologiques, nouveaux commerces de proximité) soulève plusieurs interrogations :

- Comment ces diverses expériences (caritatives, intégratrices et alternatives) interrogent les modes d'implication et d'interaction des acteurs qui se sont mobilisés pour les installer et les développer ?

- En quoi la nature de leurs initiatives organisationnelles, techniques et partenariales, permet-elle de répondre aux aspirations et besoins des groupes sociaux impliqués ?

- Comment ces nouvelles expérimentations génèrent-elles des formes de solidarité (privée et publique ; entre consommateurs ; entre producteurs et consommateurs...) qui réinterrogent la structuration sociale ?

Pour enrichir la figure du simple « consommateur-client », les innovations les plus récentes dans ce champ de l'ESS cherchent à renouer avec la territorialité, le multipartenariat et la multifonctionnalité, progressivement abandonnés par les coopératives de consommation.

I Les logiques de mobilisation de l'ESS dans l'accès à l'alimentation

A l'origine, les organisations de l'ESS ont eu comme objectif de répondre aux besoins essentiels de leurs membres et de la communauté dans son ensemble. Dans le domaine de l'accès à l'alimentation, l'analyse historique de l'évolution des coopératives de consommation au 19^{ème} et 20^{ème} siècles jusqu'aux nouvelles associations d'aujourd'hui, montre une transformation des groupes leaders et des logiques qui sous-tendent leur engagement. Ancrées dans le monde ouvrier, ces organisations sont d'abord portées par des leaders militants en quête d'émancipation, puis elles ont élargi leur recrutement à un salariat plus hétérogène et accompagné la « moyennisation » de la société. Aujourd'hui, elles sont partagées entre une logique altruiste issue de la philanthropie et du christiannisme social et une remise en cause plus radicale des formes de production et de distribution alimentaire.

1.1 De la condition ouvrière au salariat ; des militants aux clients

Au début du 19^{ème} siècle, les crises alimentaires provoquent stockage, spéculation et famine. Le pouvoir exorbitant des intermédiaires, alors considérés comme « parasites », engendre à la fois des révoltes et des initiatives alternatives pour assurer un accès plus régulier et juste aux biens de première nécessité. Ces initiatives sont successivement portées par :

- des commerçants philanthropes interpellés par le paupérisme ouvrier,
- des ouvriers de métier qui s'auto organisent pour défendre leur autonomie,
- des alliances avec des intellectuels et des hommes politiques qui en élargissent l'accès à la diversité des salariés et encouragent l'Etat à intervenir.

Le commerçant, Michel-Marie Derrion, est l'un des premiers expérimentateurs des associations de consommation avec son *Commerce Véridique et Sociale (1835)* ; il est influencé par le saint-simonisme (le rôle de l'industrie dans les solutions sociales) et par les fouriérismes (la justice dans la fixation des prix).

Autour de 1848, l'association ouvrière est ancrée dans une forte identité professionnelle conjugée à un projet politique d'émancipation. La volonté de satisfaire les besoins (alimentaires) du prolétariat urbain principalement va de pair avec le tissage de solidarités quasi corporatives

A cette époque, les coopératives de consommateurs sont donc marquées par un « dualisme d'inspiration » idéologique (Gueslin, 1998) mais elles répondent au même souci d'assurer un approvisionnement régulier (malgré les crises agricoles) et un prix « véridique ».

La fin du siècle est marquée par le passage de la condition ouvrière à la condition salariale ce qui a pour impact de scinder l'essor des coopératives entre une tendance inspirée par la coalition entre ouvriers et intellectuels (telle l'Ecole de Nîmes) et une tendance qui reste attachée à la défense de la seule condition ouvrière prônée par le mouvement socialiste (Bourse des coopératives socialistes). Ces ouvriers luttent aussi contre les éconômats patronaux avec l'appui du socialisme municipal (roubaisien, limougeaud, par ex.).

Néanmoins, la convergence des logiques de mobilisation comme les exigences économiques (exacerbées par l'essor des magasins à succursales multiples) poussent à la réunification autour de la lutte contre la vie chère (création de la FNCC en 1912).

L'instabilité politique et économique (guerres et crise de 1929 et ses conséquences) modifie le positionnement des coopératives de consommation encouragées par l'Etat à se rationaliser pour assurer le ravitaillement. Le magasin de gros va être reconnu par le ministère de la Guerre comme une institution de service public chargée de ravitailler la population et les usines.

Si les guerres et crises ont renforcé le poids économique des coopératives, le retour de la concurrence les pousse à la rationalisation ; de ce fait, les responsables élus se notabilisent, le management se professionnalise et le lien avec le sociétariat ouvrier se distend, la fidélité au magasin coopératif faiblit. Alors que le nombre de membres atteint son maximum dans les années 1960-70 (jusqu'à 3 millions de membres; la SGCC est la 3ème centrale d'achat, et la marque COOP le 3ème réseau de vente par correspondance), le mouvement peine à suivre les mutations sociologiques (exemple : la périurbanisation face à la ruralité). La logique commerciale prime sur la logique coopérative alors que la concurrence s'accroît, ouvrant la porte à de simples clients et au consumérisme.

Les coopératives de consommation, prises de vitesse par le mouvement des grandes surfaces, se retrouvent majoritairement en état de faillite dans les années 1980.

1.2 Renouveau de la mobilisation entre bénéficiaires et « consom'acteurs »

Dans un contexte de paupérisation et de fortes mutations socio-économiques, de nouvelles mobilisations ont vu le jour à partir des années 1980 entre l'aide d'urgence pour les plus démunis et l'amélioration de la qualité de l'alimentation par l'agriculture biologique pour des populations conscientisées. Les questionnements se sont alors articulés autour de la lutte contre les exclusions, puis autour des préoccupations de santé, d'environnement et de production agricole.

Dès lors, les formes de groupement révèlent plusieurs finalités :

- philanthropique par laquelle des classes moyennes aisées s'engagent en faveur des plus démunis ;
- auto organisatrice par une partie des classes moyennes, plutôt éduquées et informées, pour leur intérêt collectif, suite à la volonté de maîtriser la qualité de l'alimentation et de changer les circuits de production et de distribution conventionnels,
- enfin de soutien des collectivités publiques et des travailleurs sociaux pour promouvoir l'équilibre de l'offre territoriale et l'équilibre alimentaire.

Dès les années quatre vingt, l'épuisement du modèle de croissance d'essence fordiste se fait sentir en France, creusant les inégalités. D'une part, des mouvements sociaux critiquent les fondements de la croissance à la française, en particulier certains choix industriels (comme le nucléaire) qui interrogent plus profondément la qualité et l'origine de la production agro-alimentaire ; d'autre part, des personnes issues du mouvement caritatif se mobilisent

collectivement pour apporter une solution provisoire mais vitale pour les personnes les plus fragilisées par la crise.

Pour répondre à la montée de la pauvreté, des associations nationales (Croix Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire) réactivent leur distribution alimentaire qui avait décliné avec le plein emploi et la hausse du pouvoir d'achat (hormis pour les personnes âgées). De nouvelles associations nationales émergent (Restos du Coeur, Banque Alimentaire) sur d'autres bases (médiatique, économique....) alors que des associations indépendantes se créent aussi sur certains territoires, impulsées par des logiques plus locales pour faire face à l'ampleur des besoins. A partir des années 2000, les épicerie sociales et solidaires se constituent et se structurent en réseau afin de répondre à la diversification des publics et à leur aspiration à l'autonomie (accompagnement, insertion, modique participation financière) avec l'appui des collectivités territoriales. Ainsi, on note trois logiques différentes : la logique caritative, voire d'assistantat, orchestrée par les mouvements nationaux ; la logique d'entraide mise en œuvre par des associations locales ; et la logique solidaire avec une participation des différents acteurs.

Sur cette même période, issues des mouvements de défense de l'environnement et de lutte contre le productivisme agricole, des associations de consommateurs et de producteurs se créent, autour de nouvelles coopératives comme les "coop bio", pour améliorer la qualité de leur alimentation par la consommation de produits biologiques. L'acte de consommation biologique est conçu comme la continuité d'un acte citoyen, en lien avec les problématiques de sécurité alimentaire et de développement durable. Dès lors, les consommateurs s'organisent eux-mêmes, s'affichant comme « consom'acteurs ». Ces associations et coopératives d'accès à l'alimentation biologique se propagent par des réseaux écologistes. Elles sont rejointes par des groupes d'habitants, réunis sur une base affinitaire, soucieux de leur santé et de la relocalisation de la production agricole, qui nouent des liens directs avec des agriculteurs promouvant l'agriculture paysanne (AMAPs). Enfin, pour pallier la fermeture de commerces de proximité, des groupes d'habitants portent des projets de reprise avec le double souci d'assurer la distribution de produits locaux de qualité, mais également de participer à l'animation de la vie locale.

Malgré leur essor rapide, ces initiatives, plus centrées sur la qualité de l'alimentation que sur son seul accès, restent encore limitées et relativement fermées à la population la plus précaire socialement et financièrement.

Ainsi, l'analyse des logiques de mobilisation met en lumière l'importance du contexte à la fois sociopolitique et technicoéconomique. Alors que les leviers de la mobilisation étaient ancrés dans le monde des ouvriers qualifiés, ils sont aujourd'hui portés davantage par les professions intermédiaires. Alors que l'accès quantitatif a été progressivement complété par un souci de qualité, avec l'industrialisation de l'alimentation, aujourd'hui on observe une dissociation entre les besoins quantitatifs et les aspirations qualitatives. Par contre, chaque période d'émergence a vu la concomitance des logiques d'altruisme et d'entraide. Ce qui pose la question très actuelle des modes de structuration pour élargir l'entraide sur une base territoriale et partenariale (cf partie 3).

II. Les contours de l'innovation : organisationnelle, technique, partenariale

Face à des intermédiaires qui augmentent le prix des marchandises, ou qui diffusent des produits de mauvaise qualité, les organisations de l'ESS ont été à l'origine d'innovations – en termes de produits, d'organisations, de partenariats. Ces innovations s'attachent à répondre

aux enjeux liés aux modèles de développement des secteurs agro-alimentaire et commercial (technisation, industrialisation, etc.) qui se transforment, en partie grâce à ces innovations. Celles-ci se renouvellent entre accès à la consommation de masse et consommation plus différenciée et respectueuse du développement durable.

2.1 Les coopératives : laboratoires de la société de consommation?

En cherchant à faire accéder les groupes défavorisés à un mode de consommation réservée aux plus aisés, les coopératives ont en même temps transformé le mode de distribution, en terme d'organisation, de technique de vente et de relations commerciales. Mais leur élargissement économique a paradoxalement conduit à un certain appauvrissement de leur projet de transformation sociale et éducative.

Du magasin de quartier à la centrale d'achat et aux sociétés régionales : la concentration

Dans sa phase d'émergence, en butte à la répression des associations, la coopérative de consommation prend la forme d'un magasin de quartier de statut familial même si le groupement d'achat se constitue principalement autour d'un collectif professionnel.

A l'orée du XXe siècle, la coopérative de consommation développe une approche plus multifonctionnelle « offrant au consommateur sociétaire l'équivalence voire mieux qu'une société de secours mutuels » ; intégrant la maîtrise de la transformation (boulangeries, boucheries, puis industries...) mais aussi services périphériques aux membres (logement, .assurance..). Elle adopte le principe du magasin de gros au moment où des grands magasins se sont déjà implantés dans les quartiers riches des grandes villes. La création de sociétés régionales (1919) permet une intercoopération accrue avec les coopératives agricoles ancrées dans les terroirs. Mais bientôt c'est la Société Générale des Coopératives de Consommation (SGCC) qui maîtrise l'ensemble de l'approvisionnement et l'usage de la marque COOP.

De l'animation de la vie sociale au système de distribution intégré : la spécialisation

Le magasin de quartier (ou de village) est un lieu d'animation de la vie sociale, d'une part du fait du sociétariat, d'autre part du fait des activités d'entraide qu'il génère.

Mais l'élargissement à une plus vaste clientèle rend la fidélisation et l'engagement plus aléatoires.

Le principe de la double qualité à l'origine de la ristourne (répartition d'une partie des excédents au prorata de l'activité avec la coopérative, sous forme de "timbres") se développe dans un premier temps renforçant le caractère démocratique de la vie collective.

Puis l'élargissement à une clientèle non membre conduit à transformer cette fonction d'animation en nouveaux services plus ou moins autonomes :

- l'Entraide Coopérative gère les colonies de vacances et d'établissements sanitaires ;
- le Comité national des loisirs et Coop-Voyages développent des activités de loisirs ;
- la Sauvegarde, compagnie d'assurances au capital entièrement détenu par les coopératives de consommation.

Plusieurs outils sont créés pour soutenir le développement économique du mouvement : la marque Coop se nationalise, l'accès des coop au crédit en est facilité– par la création de la Banque Coopérative, une banque de dépôt au capital souscrit par les coopératives de consommation, qui possède une société de financement des ventes à tempérament et des sociétés de crédit-bail immobilier (Société coopérative d'équipement) et mobilier (Coopleasing).

On recherche à la fois certification et qualité (c'est le rôle du Laboratoire de la FNCC fondé en 1955). La forte technicisation de l'activité et la spécialisation des tâches séparent les hommes tout en concentrant les pouvoirs aux mains des managers.

De même l'information à l'adresse du consommateur supplante peu à peu l'éducation coopérative.

De l'éducation coopérative à l'information des consommateurs : la banalisation

L'éducation coopérative, plutôt informelle et interne aux coopératives, s'externalise dans les écoles pour former les futurs coopérateurs, sous l'impulsion de l'inspecteur d'académie Benjamin Profit en 1910. Elle se regroupe dans l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) soutenu à ses débuts par la FNCC. Mais ces coopératives vont progressivement se transformer en « caisses des écoles », abandonnant l'objectif de rendre les enfants coopérateurs.

Ce rôle de diffusion a été renvoyé au journal « Le coopérateur de France », qui a tiré jusqu'à plus d'1 million d'exemplaires pour informer les coopérateurs sur la qualité des produits.

Pour cela, le Laboratoire coopératif pour l'information, la protection et la représentation des consommateurs fut fondé en 1955, et devint l'une des premières associations consuméristes.

Dès lors, la coopération au milieu du XXe siècle se focalise sur ses activités **économiques** en se spécialisant sur son **activité**, et de ce fait sur l'information au consommateur et au certificat de qualité face au succursalisme et à l'émergence de la grande distribution qui pallie les problèmes de moindre quantité, diversifie ses produits (électroménager), tournant que les coopératives de consommation ne prennent pas. Le lien avec le substrat ouvrier se rompt peu à peu.

Le triomphe de la consommation de masse pénalise les coopératives car elles ne peuvent être compétitives sur le domaine de l'hypersurface. Se spécialisant dans la **distribution**, elles abandonnent leur mode de fonctionnement centralisé, leurs outils d'information et de laboratoire qualité, pour ne résister que sur l'Arc Nord du territoire national. La plupart des coopératives « ont été avalées par la société de consommation qu'elles avaient elles-même contribuées à forger ». Certaines voient leur salut dans l'alliance avec le commerce associé externalisant la défense du consommateur aux associations.

2.2 De l'innovation de produits à l'innovation organisationnelle dans les structures actuelles

Le renouvellement de la question alimentaire s'est d'abord polarisé sur la satisfaction de besoins non solvables. En restant dans la logique du consommateur, de nouveaux partenariats logistiques entre des associations et des entreprises s'organisent par des plateformes de distribution dans le prolongement du modèle antérieur (surplus de la grande distribution et de l'agriculture européenne productiviste). Alors que l'intermédiation (offre et demande) semble prise en charge, de nouvelles associations de consommateurs s'interrogent sur la nature de la production et de la qualité des produits, et tissent des liens directs avec des agriculteurs. Du fait du cloisonnement entre accès à la quantité et recherche de la qualité, se renouvelle l'enjeu de la segmentation sociale.

Des colis alimentaires standardisés à des paniers saisonniers

L'aide alimentaire s'est d'abord concentrée uniquement sur l'apport de denrées alimentaires focalisée sur l'aspect nutritionnel, voire calorique, en raison de l'urgence des situations

individuelles des personnes bénéficiaires. L'innovation de la Banque Alimentaire repose sur la gestion de cette logistique entre une offre de dons de produits comestibles provenant des entreprises et des particuliers et une demande de produits d'associations d'urgence sociale et de solidarité.

Puis, au contact direct avec les personnes bénéficiaires des associations ont été tenté de combiner l'aide alimentaire quantitative à d'autres activités dans le champ de l'insertion professionnelle (atelier d'accompagnement à la recherche d'emploi, cours de français ou d'informatique, etc.), et dans la reconstruction de lien social (par les loisirs par exemple).

Aujourd'hui, l'innovation réside dans la création d'une offre de services de proximité qui prend en considération les impacts de la production et la distribution des biens alimentaires en amont et en aval. Les structures aujourd'hui innovantes s'attachent à favoriser des formes de production plus durables, par une agriculture locale, paysanne ou biologique et à prendre en compte les formes d'appropriation par les personnes (cours de cuisine par exemple).

L'intégration de l'accès à l'alimentation dans son approche fonctionnelle implique de prendre en considération les différentes étapes du processus de production et de distribution. Dès lors des nouvelles pratiques se sont instaurées. La labellisation rend compte de la traçabilité des produits. Le développement des paniers de produits (AMAP principalement) implique un paiement en avance et l'absence de choix dans les produits livrés de façon hebdomadaire.

Prenant la question de l'alimentation dans sa globalité, les nouvelles structures s'attachent aussi à créer un lien de proximité par les circuits courts avec des agriculteurs installés. Concernant l'aide à l'installation de nouveaux agriculteurs, la foncière d'épargne solidaire, Terre de Liens, finance l'accès au foncier et mobilise des cercles de soutiens regroupant les consommateurs- épargnants.

Des plateformes d'achat de produits biologiques aux circuits courts « producteurs – consommateurs »

Emergeant à la fin des années 70, l'agriculture biologique est un mode de consommation encore très confidentielle à cette époque : l'offre de produits est peu diffusée (elle est absente des grandes supermarchés) et reste plus onéreuse que les produits de l'agriculture conventionnelle. Ce nouveau mode de consommation a aussi pour vocation de structurer l'agriculture biologique pour faire rencontrer l'offre des producteurs et la demande des consommateurs par une construction de la distribution partagée. Deux processus organisationnels se développent : d'une part des coopératives de consommation de distribution de produits biologiques (Biocoop) et d'autre part des circuits courts.

Le mouvement des magasins BIOCOOP organise la distribution de produits biologiques avec la création de plateformes logistiques et d'une marque du même nom. Ces outils sont à la disposition des membres du réseau, sans restriction sur la nature de l'organisation : il peut s'agir de société coopérative comme de société conventionnelle, porté plutôt par les consommateurs ou les producteurs.

Des logiques partenariales segmentantes

Dans la filière de l'aide alimentaire, les associations caritatives nationales développent des partenariats avec des grandes chaînes de distribution alimentaire conventionnelle, avec des grandes entreprises nationales. Les supports du partenariat sont de nature technique (la

logistique par exemple pour la Banque Alimentaire et Bolloré Logistics) et de nature financiers (mécénat et dons). Les partenariats plus locaux sont faiblement mobilisés ; ils peuvent exister du fait de l'engagement de personnes, mais la logique d'ancrage territorial est très faible. Dès lors, les partenaires s'accordent sur un échange de service selon les impératifs de l'activité et dont chacun peut tirer partie selon un comportement « gagnant-gagnant », sans questionnement ou contraintes des eux par rapport aux autres. Dans la filière de la distribution de produits biologiques, les réseaux nationaux comme territoriaux collaborent avec les producteurs biologiques, les associations écologiques et les réseaux de l'économie sociale et solidaire. Des partenariats plus territoriaux sont initiés facilement en raison de la prédominance de la logique de circuit court, de l'ancrage territorial et de la volonté de partager de valeurs fondatrices – principalement autour du développement durable- entre les partenaires. Pourtant, ces cercles de partenaires restent assez circulaires. Les organisations de l'économie sociale comme le Crédit Coopératif ou d'autres coopératives ont été les premiers partenaires de ce secteur du fait de leur proximité institutionnelle. Dès lors les partenariats se nouent principalement sur un partage de valeurs et une vision partagée de la problématique et des solutions possibles.

Ces deux logiques partenariales, l'une plutôt tournée vers le secteur privé marchand, et l'autre vers l'entreprise familiale, renforce la segmentation des organisations et la mise en place de services parallèles, parfois concurrents. Aujourd'hui, cette dichotomie porte préjudice à la problématique de l'accessibilité : l'aide alimentaire ne parvient plus à toucher les populations les plus fragilisées ou hors des sentiers et contribue à des inégalités sanitaires (entre ceux qui mangent 5 fruits et légumes par jour, et les autres) tandis que la distribution des produits biologiques semble être réservé à des classes sociales aisées.

Ainsi, les organisations d'ESS se sont historiquement positionnées par rapport à la progressive technicisation de l'agriculture (industrialisation) et du commerce (professionnalisation) ; postures, aujourd'hui, remises en cause par des acteurs privilégiant une réappropriation de la production et de la distribution des biens alimentaires (agriculture paysanne, consomm'acteur). Alors que le mouvement des coopératives de consommation consacrait le rôle anonyme du consommateur, l'accent est aujourd'hui mis sur la médiation interpersonnelle entre le producteur et le consommateur, voire parfois l'épargnant. Dès lors, le questionnement sur l'alimentation ne se pose plus dans une logique de consommation de masse, mais favorise une consommation différenciée et plus individualisée.

III Des formes de solidarité territoriales entre réciprocité et unilatéralité

Hier comme aujourd'hui, les formes de solidarité naissantes s'appuient sur des bases territoriales. Mais au XXème siècle, l'élargissement économique a conduit à la déterritorialisation et à la marchandisation des rapports commerciaux (clients plus que membres). Le renouveau actuel s'organise à partir de groupes moins homogènes (entre adhérents et bénéficiaires, et au sein de chaque catégorie), source d'une segmentation sociale néfaste à une diffusion généralisée des biens alimentaires de qualité. Néanmoins de nouvelles médiations territoriales cherchent à décloisonner ces innovations.

3.1 D'une solidarité collective et territoriale à un échange plus individualisé

Les formes de solidarité se sont transformées avec les mutations sociologiques et les modes de réponses apportées aux besoins exprimés, en termes de production (agricole) et de distribution (commerciale).

Au début du XIX^{ème} siècle, la solidarité territoriale s'exprime dans l'identité professionnelle par corps de métier et le soutien de notables locaux. A la fin du siècle, la solidarisation se cristallise autour de l'idéal républicain entre certains bourgeois et ouvriers inspirés des thèses du Solidarisme. Le rôle du consommateur prime sur le producteur comme moteur du progrès social. La solidarité ouvrière interprofessionnelle ne disparaît pas pour autant : à St Claude le regroupement des pipiers et diamantaires ouvre la Maison du Peuple à l'ensemble du mouvement ouvrier. Au niveau national, la Bourse des coopératives socialistes, animée par les Jurassiens, considère la coopération de consommation comme un premier support au développement ultérieur de coopératives de production (telle la mobilisation pour la Verrerie Ouvrière d'Albi en 1895).

Au début du XX^{ème} siècle, du fait des guerres et crises, la solidarité se nationalise : les formes de solidarité localisées antérieurement commencent à être instrumentalisées par l'Etat qui cherche à diffuser les capacités de ravitaillement. Ces formes de solidarités sont percutées par la concurrence à partir des années 1950 ; la baisse de la solidarité coopérative semble compensée en amont par la solidarité sociale-redistributive (issue des luttes sociales, conventions collectives, sécurité sociale). Une solidarité plus institutionnelle émerge d'une part entre magasins coopératifs eux-mêmes et d'autre part avec les coopératives agricoles puis le commerce associé ; consommateurs et agriculteurs sont alors considérés dans leur dimension collective et non individuelle.

Aujourd'hui, les formes de solidarité articulent de nouveau entr'aide et altruisme entre différents agents économiques ; moins collectives qu'auparavant, elles sont largement basées sur des approches individualistes autant chez les « donateurs », les « membres » que chez les « bénéficiaires ».

L'aide alimentaire quantitative mobilise une solidarité économique par les dons de marchandises entre des donateurs plus ou moins engagés dans des associations, des chefs d'entreprises humanistes (dans la grande distribution) et des collectivités territoriales qui offrent la logistique. Dans ces configurations, l'innovation vient de l'articulation entre la solidarité publique provenant de la redistribution et la solidarité privée volontaire. Pourtant, ces formes de solidarité ne favorisent pas la réciprocité et l'égalité des positions entre les usagers et les bénévoles – donateurs ; dès lors les usagers sont relayés à un statut de bénéficiaires, avec des droits de participation réduits et une négation des préférences individuelles ou culturelles (par exemple dans le choix des produits consommés).

Face à cette inégalité des positions, où peuvent se créer des situations de dépendance, la question de l'aide alimentaire a été reformulée par des organisations telles que les épiceries sociales. L'enjeu est alors d'offrir une position d'échange plus égalitaire et de favoriser la participation des usagers, acteurs de leur parcours et participants de l'organisation. Dans ce cas, il leur est demandé une participation monétaire; elle est de faible montant, plutôt symbolique, car elle ne doit pas constituer un frein à l'accès.

Par ailleurs, la recherche de nouvelles relations entre producteurs agricoles et consommateurs favorise la mise en place de circuit-courts de distribution de produits biologiques dans lesquelles les consommateurs se solidarisent avec les producteurs. Cette solidarité s'exprime d'abord par une dimension économique par le prépaiement des ventes, réduisant le risque de trésorerie de l'agriculteur (entre les avances et la récolte) et les risques liés aux aléas climatiques (volumes garantis, produits de saison). Le mouvement des AMAPs est aussi à l'origine d'outils de finance solidaire : la foncière Terre de Liens, le fonds garantie

MIRAMAP en partenariat avec La NEF, le projet de « cagnottes », etc. Ces outils sont des prolongements de la solidarité entre les membres du réseau, consommateurs et producteurs, afin d'avoir une maîtrise sur la chaîne entière de production et de diffusion. Depuis peu, des paniers solidaires, dont le prix est calculé en fonction des revenus par un système de péréquation entre les différents membres, sont mis en place pour faire face aux enjeux de la qualité de l'alimentation (produits frais, biologiques) directement liée à des questions de santé publique (obésité, malnutrition).

Ces formes de solidarité restent relativement cloisonnées et ne remettent guère en cause la segmentation sociale. Face à cela, de nouvelles formes plus croisées se cherchent : entre agriculteurs et consommateurs (dons en nature), entre consommateurs (tarifs solidaires), avec les moyens (subventions, mise à disposition de locaux) et la médiation (intervention des CCAS) des collectivités publiques.

Par exemple, l'association « les Amis du Zeybu » a été créée par un groupe d'habitants à la suite de la fermeture de l'épicerie de quartier, afin d'offrir un service de distribution alimentaire de produits locaux, parfois biologiques, à travers le « Zeybu marché ». Pour s'adresser à tous, l'association développe les concepts de « Zeybu Producteurs » et de « Zeybu Solidaire ». Le « Zeybu Producteurs » ouvre la vente des producteurs partenaires de l'association à l'ensemble des habitants du quartier – non adhérents- tandis que le « Zeybu solidaire » répond aux demandes des familles du quartier relevant de l'aide alimentaire (via l'association EAU, membre de la banque alimentaire). Dans ce dernier cas, les producteurs donnent une partie de leurs marchandises à l'association qui les vend aux adhérents ; l'association mutualise les contributions et peut alors subventionner anonymement les familles relevant de la banque alimentaire locale ; elles pourront alors comme les autres adhérents choisir et acheter leurs produits lors du « Zeybu Marché ». Par cette démarche, les familles les plus démunies ont accès, en devenant membres, aux mêmes produits de qualité que les autres habitants du quartier sans stigmatisation.

De même, l'association d'insertion par l'activité économique Le Terreau en Ardèche, consciente de la difficile accessibilité financière des légumes et fruits frais et biologiques, a mis en place une opération expérimentale lancée par le Réseau Cocagne : « 30 000 paniers solidaires » à l'intention des familles au revenu modeste. Le Terreau travaille avec la CAF, les référents RSA, les associations caritatives du territoire, et une association d'insertion qui identifient des personnes susceptibles d'être intéressées en utilisant comme critère le quotient familial. Elle les dirige ensuite vers l'association, avec qui elle établit une fiche de liaison. Ce sont des personnes bénéficiaires du RSA, familles monoparentales ou travailleurs pauvres. Les bénéficiaires deviennent donc des adhérents à part entière. Il y a un engagement réciproque, qui se concrétise par un contrat de 6 mois, renouvelable. En fonction du quotient familial du bénéficiaire, un prix de panier est établi, avec un volume moindre. En effet, les bénéficiaires sont souvent chefs de familles monoparentales, ou bien célibataires, pour qui un panier de format classique est trop important pour une semaine. Parmi les 25 personnes qui bénéficient de ce système de panier solidaire, trois femmes sont anciennes salariées de l'association (FNAB, 2011).

Ces deux exemples, soit urbain soit rural, montrent que le dépassement de la segmentation sociale dans l'accès à l'alimentation passe par l'ancrage territorial d'une part, et le partenariat entre structures collectives d'autre part.

L'ancrage territorial permet en effet d'exprimer les besoins de populations diversifiées sur un territoire (contrairement aux réseaux affinitaires ou altruistes) et de mailler des relations transversales entre structures différentes, au-delà des simples relations interpersonnelles issues d'engagements individuels.

De ce fait, le rôle des collectivités publiques, faible dans un modèle de relations interpersonnelles se meut en soutien actif à ces relations plus collectives.

3.2 La question de l'émergence territoriale et de la diffusion de l'innovation

La forte territorialisation de l'innovation, synonyme d'appropriation par des groupes locaux, peut être considérée comme un frein à sa diffusion. Le recul historique nous montre que ces innovations se propagent selon quatre processus : le mouvement social, la constitution de fédérations, l'exemplarité et l'action des collectivités territoriales

La diffusion des idées par le mouvement social

Au 19^{ème} siècle c'est le mouvement ouvrier, qui dans les quartiers urbains en marge des centres ville (la XRousse à Lyon, Belleville à Paris...et les bourgs du Nord), a transmis en théorisant le modèle de l'association ouvrière. Les périodes de mobilisation de 1848 et de 1871 ont accéléré l'essor qui s'est rapidement éteint du fait de la répression. Le relais est pris dans les années 1880 par des mouvements plus politiques (Jaurès) et intellectuels (Gide) participant à sa diffusion. La force de mobilisation s'est affaiblie au 20^{ème} siècle. A partir des années soixante dix, le mouvement écologique a réactivé la prise de conscience de l'importance de l'alimentation dans des enjeux sociétaux (santé, environnement, agriculture, relocalisation de l'économie, etc.).

La diffusion d'un modèle par la constitution de fédérations politiques et d'outils techniques

L'unification des deux mouvements coopératifs en 1912 permet la consolidation puis la croissance des outils économiques qui vont participer à l'homogénéisation et à la diffusion de la forme de la coopérative de consommation. C'est la victoire du modèle anglais (concentration technique uniformisant) sur le modèle belge (groupes territoriaux multifonctionnels mais spécifiques), ce qui induit une dé-territorialisation des innovations. La coopérative se détache de ses origines urbaines pour se diffuser dans des régions agricoles excentrées catholiques telles la Charente et la Lorraine (sur un axe Saintes-Nancy). La coopération devint un levier de résistance face à l'industrialisation, et un moteur d'intégration et de développement par le commerce au-delà de l'agriculture. Lors de la crise des années 1980, les régions ouvrières perdent leurs coopératives ; seules résistent les sociétés installées dans l'arc agricole inséré dans les flux commerciaux (Atlantique, Normandie, Alsace).

La diffusion par l'exemple

Le renouveau par la reterritorialisation oppose les initiatives locales issues d'associations nationales (Croix-Rouge, Restos du Cœur, Secours Catholique, Secours Populaire) et les nouveaux groupements plus jaloux de leur autonomie (coop bio, Amap, scic de commerce de proximité). Deux modèles de diffusion cohabitent : un modèle descendant qui peut se couper des spécificités et des dynamiques locales si les bénévoles n'acquièrent pas leur propre capacité d'adaptation ; un modèle d'essaimage par l'exemple au risque d'un certain émiettement. La constitution de réseaux, voire de plateformes (tels Biocoop, Miramap,

Réseau Inter-SCIC, ANDES...) cherche à assurer la cohérence entre ces initiatives dispersées et les conditions de leur consolidation.

La diffusion pour l'incitation publique

Au niveau de chaque territoire, les collectivités publiques manifestent aujourd'hui leur soucis de la mise en complémentarité et en transversalité de ces initiatives qui abordent, de manière multiple et parfois désordonnée, des questions concernant à la fois l'agriculture, l'environnement, l'alimentation, la santé...et leur impact sur les différents groupes sociaux du territoire. Ainsi, des Conseils Généraux diffusent ou structurent les initiatives : épiceries solidaires sous forme d'une SCIC dans l'Yonne ; plateformes logistiques de première transformation agricole dans l'Isère....

Si l'émergence est toujours territoriale car portée par des groupes conscients des nouveaux besoins émergents, la diffusion par l'exemple ne suffit pas à assurer un élargissement de l'accès à l'alimentation. L'histoire nous montre que la diffusion par le mouvement social est lié à des périodes particulières, ce qui nécessite des modes de structuration appropriés : verticaux (Etat, fédérations, centrales d'approvisionnement) dans une optique de diffusion quantitative ; horizontaux (Collectivités territoriales, réseaux, plateformes) dans une optique de différenciation territoriale et de mixité sociale.

Conclusion

Alors qu'on pensait que la question alimentaire était réglée par l'agriculture productiviste, par la hausse du pouvoir d'achat et par un système commercial très concentré, on voit que des franges croissantes de population n'accèdent pas à un équilibre alimentaire satisfaisant et que d'autres groupes se mobilisent pour réclamer une alimentation et une agriculture de qualité.

L'ESS, qui avait quasiment disparu du champ de la distribution alimentaire (hormis par le commerce associé) dans une certaine indifférence dans les années 1980, retrouve une actualité dans la satisfaction des besoins de base sous des formes fort contrastées entre deux actions extrêmes : caritative entre assistance et accompagnement de « bénéficiaires », économiquement adossée à la grande distribution ; affinitaire entre proximité et conscientisation, économiquement appuyée sur la relation aux agriculteurs. Cet écart est révélateur de la tension inhérente aux finalités de l'innovation en ESS : intégration au système (ici, l'accès à la consommation de produits standards) et transformation de ce même système (en terme de production de biens et de modes d'échange). L'enjeu est à la fois de combiner ces deux objectifs, qui correspondent à deux temporalités différentes, sans sélectionner les bénéficiaires d'une part, et sans marginaliser les nouvelles dynamiques d'autre part.

Les débats historiques ont vu s'affronter des idéologies fortement opposées : modèle anglais du wholesale contre modèle belge de la multifonctionnalité, école de Nîmes contre école de St Claude, modèle intégré contre modèle territorial... Les courants de pensée qui traversent les initiatives actuelles, restent très divers, mais l'objectif commun d'accès à une alimentation suffisante et de qualité permet d'imaginer de nouvelles innovations transversales communes, sur la base du partage du même territoire.

Bibliographie :

Bosc S. (2008), Sociologie des classes moyennes, La Découverte

Bouffartigue P. (dir.) (2004), Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits, La Dispute.

Chauvel L. (2006), Les classes moyennes à la dérive, le Seuil.

D. Demoustier (2010), Les Amis du Zeybu, une nouvelle forme d'organisation solidaire, 2010

D. Demoustier, (2003), L'économie sociale et solidaire, Entreprendre autrement, Syros, La Découverte

Dumain A., Lanciano E. (2010), Comment ne pas faire de commerce tout en en faisant ? Le cas de systèmes de paniers dits alternatifs en Rhône-Alpes. In Dacheux, Goujon (dir.), 2010, Réconcilier démocratie et économie : la dimension politique de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, Michel Houdiard Editeur

ESEAC-IEPG (2011), Coopératives, crises et régulation, rapport pour la Fondation du Crédit Coopératif

FNAB, 2011, « Circuits de proximité à dimension sociale dans l'agriculture biologique, Recueil d'expérimentations innovantes »

Furlough E. (1991), Consumer Cooperation in France : Politics of Consumption, 1834-1930, Cornell University

Hubert H.O., Nieuwenhuys C. (2010), L'aide alimentaire au coeur des inégalités, L'Harmattan

Lambersens S. (2011), Les leçons de l'histoire de la coopération de consommation pour l'analyse des nouvelles formes d'organisations collectives de l'accès à l'alimentation, document interne, ESEAC- IEPG

Lanciano E., Saleilles S. (2011), « Le travail institutionnel du mouvement des AMAP », Revue Française de Gestion, n°217, p. 155-172,

Mundler P. (2007), « Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité », Ruralia, n°20, pp. 185 - 215.

Mundler P. (2009), « Les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne : solidarité, circuits courts et relocalisation de l'agriculture ». Pour, n°201, Octobre 2009, pp.155-162.

Mundler P. & Audras A. (2010), « Le prix des paniers, analyse de la formation des prix dans 7 AMAP en Rhône-Alpes », colloque INRA-SFER-CIRAD, Rennes, 9 et 10 décembre 2010.

Mundler P., Rumpus L. (2012), La route des paniers. Réflexions sur l'efficacité énergétique d'une forme de distribution alimentaire en circuits courts. Cahiers de Géographie du Québec

Poisson D (2008) : L'alimentation des populations modestes et défavorisées : état des lieux dans un contexte de pouvoir d'achat difficile, Ocha, <<http://lemangeur-ocha.com/auteurs/auteur/poisson/biblio/>>

Lacroix A, Ruffieux B. (2009) : Impact des politiques de prix sur les choix de consommation des populations à faibles revenus. Une approche expérimentale, INRA-Grenoble.

Poulain J.-P., Tibère L. (2008) « Alimentation et précarité » [Food and insecurity]. Anthropologie of food. En ligne. no 6 (septembre). <<http://aof.revues.org/index4773.html>>.

Revue Alimentation et Précarité (2003), Les épiceries sociales, Bulletin de Liaison Trimestriel n° 21

Semet F. (2011), La relation entre producteurs et consommateurs en AMAP : enjeu de la construction d'une agriculture paysanne et citoyenne, mémoire Master 2, ESEAC-IEPG

Stokkink D. (Dir.), 2009, « Alimentation : circuits courts, circuits de proximité », Les cahiers de la Solidarité n°20, Think Tank Pour la Solidarité, www.pourlasolidarite.eu